



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 septembre 2017- 19h00

Communiqué de presse

Alerte GRISE cyclonique : le confinement demeure

Le cyclone MARIA s'éloigne de la Martinique en direction Nord-Ouest. Mais il demeure dangereux du fait des vents violents et de la forte houle, tout particulièrement sur la Côte Caraïbe.

La Martinique passe en niveau de vigilance **GRIS**, ce qui signifie que la population reste à l'abri et confinée chez elle mais que les services de sécurité (pompiers, policiers, gendarmes, entreprises d'électricité et d'eau, opérateurs et CTM) sont invités à aller sur le terrain pour évaluer les dégâts et les dangers..

Devant les différents risques liés au phénomène, le préfet prend les mesures collectives et individuelles suivantes :

Mesures collectives adoptées par la préfecture :

1. Les services de secours et de police établissent un bilan des dégâts et effectuent les interventions nécessaires ;
2. Les municipalités doivent établir un bilan précis des dégâts dans leur commune et le transmettre au PC d'arrondissement (via le COD) ;
3. Les dispositifs de gestion de crise restent activés ;
4. Le retour dans leur habitation respective des personnes évacuées ne s'effectue qu'après reconnaissance et accord des autorités municipales ;
5. Les radios doivent diffuser les informations sur les conséquences du passage du phénomène.

Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :

1. Assistez vos voisins en cas de besoin ou de blessure et prévenez les secours ;
2. Réparez et consolidez votre habitation sans prendre aucun risque ;
3. Dégagez les alentours de chez vous et déblayez les abords ;
4. Ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques tombés à terre ;
5. N'encombrez pas le réseau téléphonique sauf urgence ;
6. Ne gênez pas les équipes de secours ;
7. Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité impérieuse ;
8. Ne franchissez pas les ravines et les fossés submergés ;
9. Vérifiez vos aliments conservés dans le réfrigérateur (ou le congélateur) avant leur consommation ;
10. Continuez à écouter les informations sur les médias.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*